ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Première session, 56e législature

FEUILLETON ET AVIS, Jour de séance 5
le mardi 13 février 2007

AFFAIRES COURANTES

Prière
Condoléances et messages de sympathie *(préavis au président)*
Présentation d'invités
Messages de félicitations (10 minutes)
Présentation de pétitions
Réponse aux pétitions et aux questions écrites
Présentation des rapports de comités
Dépôt de documents
Déclarations de ministres
Déclarations de députés (10 minutes)
Questions orales (30 minutes)
Dépôt de projets de loi
Avis de motion
Motions ministérielles sur l'ordre des travaux de la Chambre
Ordre du jour

ORDRE DU JOUR

DEUXIÈME LECTURE

10, *Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu du Nouveau-Brunswick.* M. Steeves.
11, *Loi modifiant la Loi électorale.* M. Harrison.

MOTIONS ÉMANANT DES DÉPUTÉS ***[Selon l'alternance prévue aux paragraphes 44(2.4), (2.5) et (2.6) du Règlement]***

Motions pouvant faire l'objet d'un débat

Motion 3 — M. Carr, appuyé par M. C. LeBlanc, proposera, le mardi 13 février 2007, la résolution suivante :
attendu que l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick a adopté à l'unanimité les prévisions budgétaires du ministère des Finances pour l'année financière 2006-2007, y compris les crédits de 45 millions de dollars nécessaires au remboursement intégral de la part provinciale de la taxe de vente harmonisée payée sur les coûts du chauffage domestique ;
attendu que, lors de la campagne électorale de 2006, le chef libéral a promis de rembourser aux contribuables du Nouveau-Brunswick la taxe de vente harmonisée de 8 % ;
attendu que le même chef libéral et actuel premier ministre est maintenant revenu sur sa promesse électorale, a créé un climat de méfiance et a entaché la réputation de tous les parlementaires responsables qui sont tenus de rendre des comptes ;
attendu que le nouveau programme d'allégement des frais de l'énergie du gouvernement actuel n'aide qu'un faible pourcentage de la population du Nouveau-Brunswick et coûte moins de 10 millions ;
attendu que la somme de 35 millions de dollars qui reste du budget du ministère des Finances sert actuellement à financer d'autres promesses mal conçues du Parti libéral ;
attendu que le gouvernement actuel a manifesté très peu de préoccupations à l'égard des familles et des particuliers qui ont compté, en établissant leurs budgets, sur le remboursement pour les aider à s'en sortir au plus froid de l'hiver ;
qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative demande au gouvernement d'être honnête avec les gens du Nouveau-Brunswick et qu'elle lui demande en outre de rétablir le programme de remboursement de la TVH et de remettre les recettes fiscales aux contribuables du Nouveau-Brunswick, qui y ont droit.

Motion 1 — M. Boudreau, appuyé par M. Kenny, proposera, le mardi 13 février 2007, la résolution suivante :
attendu que le Nouveau-Brunswick est une province riche en ressources naturelles et dotée d'une main-d'oeuvre qualifiée ;
attendu que des milliers de gens du Nouveau-Brunswick n'ont eu d'autre choix que de s'établir dans d'autres provinces afin de décrocher un emploi dans leur domaine de compétence ;
attendu que la province dépend en grande partie des transferts de péréquation du gouvernement fédéral ;
qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative demande au gouvernement du Nouveau-Brunswick de prendre les mesures appropriées qui permettront au Nouveau-Brunswick d'atteindre l'autosuffisance d'ici 2026.

PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE ET ORDRES MINISTÉRIELS

Reprise du débat sur la motion portant sur une adresse en réponse au discours du trône.
Débat interrompu faute de temps.
Reprise du débat le mardi 13 février 2007.

COMITÉ PLÉNIER

2, *Loi modifiant la Loi sur les parcs.* L'hon. M. Arseneault.
3, *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools.* L'hon. M. Foran.
4, *Loi modifiant la Loi sur le droit de rétention de l'entreposeur.* L'hon. M. Burke, c.r.
5, *Loi modifiant la Loi sur le droit de rétention des bûcherons.* L'hon. M. Burke, c.r.
6, *Loi modifiant la Loi sur les terres et forêts de la Couronne.* L'hon. M. Arseneault.

DÉBATS AJOURNÉS

Reprise du débat ajourné sur la motion portant que le projet de loi 7, *Loi modifiant la Loi sur la responsabilité financière et le budget équilibré,* soit maintenant lu une deuxième fois (M. Volpé).

Reprise du débat ajourné sur la motion portant que le projet de loi 8, *Loi sur le Fonds de développement économique rural,* soit maintenant lu une deuxième fois (M. Mockler).

Reprise du débat ajourné sur la motion portant que le projet de loi 9, *Loi modifiant la Loi sur l'évaluation,* soit maintenant lu une deuxième fois (M. Betts).

AVIS DE MOTIONS

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

MOTIONS RÉGLÉES

Motion 19 — L'hon. M. Jamieson. Adoption de la motion le 9 février 2007.
Motion 20 — L'hon. M. Jamieson. Adoption de la motion le 9 février 2007.

MOTIONS ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Motions pouvant faire l'objet d'un débat

Motion 2 — M. Volpé, appuyé par M. Holder, proposera, le jeudi 15 février 2007, la résolution suivante :
attendu que la province du Nouveau-Brunswick jouit d'une période ininterrompue de réductions fiscales depuis juin 1999 ;
attendu que le fardeau fiscal réduit pour les gens du Nouveau-Brunswick a suscité le redressement et la croissance de l'économie, une plus grande prospérité, la création d'emplois, de meilleurs cotes de crédit et une diminution de la dette de la province ;
attendu que les gens du Nouveau-Brunswick ne devraient pas être obligés de payer des impôts à des taux injustes pour compenser des promesses électorales irresponsables, frivoles et mal gérées ;
qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative demande au gouvernement de respecter le succès éprouvé des mesures de réduction des impôts pour l'économie du Nouveau-Brunswick et de continuer de créer la richesse qui découle de la réduction des impôts
et que l'Assemblée législative demande au gouvernement de s'engager envers les gens du Nouveau-Brunswick à respecter la loi sur l'équilibre budgétaire tout en faisant preuve de responsabilité financière et à continuer de réduire le fardeau fiscal des gens de la province en ne percevant que les charges fiscales absolument nécessaires pour faire fonctionner le gouvernement d'une manière équitable et raisonnable afin de fournir les programmes et services auxquels les gens du Nouveau-Brunswick s'attendent et sur lesquels ils comptent.

Motions portant dépôt de documents ***[Dans l'ordre de leur présentation à la Chambre.]***

Motion 4 — M. Carr, appuyé par M^{me} Dubé, proposera, le jeudi 15 février 2007, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance — consignés, conservés ou archivés, électroniquement ou autrement, échangés entre des ministères, organismes ou responsables fédéraux et provinciaux relativement au retrait de l'élément du revenu des parents de la formule de calcul des prêts étudiants.

Motion 5 — M. Carr, appuyé par M. Ashfield, proposera, le jeudi 15 février 2007, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance — consignés, conservés ou archivés, électroniquement ou autrement, échangés entre le ministère de l'Éducation, le conseil d'éducation du district 18, des organismes communautaires, le personnel enseignant et les parents, qui ont mené à la décision de changer l'emplacement prévu de la nouvelle école Albert Street.

Motion 6 — M. Betts, appuyé par M. Fitch, proposera, le jeudi 15 février 2007, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance —, consignés, conservés ou archivés, électroniquement ou autrement, échangés entre une université du Nouveau-Brunswick et la province relativement à l'administration et à l'envergure prévue de la subvention de 2 000 $ pour les frais de scolarité qu'accordera le gouvernement actuel aux étudiants et étudiantes de première année.

Motion 7 — M. Steeves, appuyé par M. D. Graham, proposera, le jeudi 15 février 2007, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance — consignés, conservés ou archivés, électroniquement ou autrement, échangés entre la province et tout groupe d'utilisateurs de véhicules tout-terrain relativement à l'interdiction aux personnes de moins de 16 ans de les conduire et à tout autre question liée aux VTT.

Motion 8 — M. Fitch, appuyé par M. Harrison, proposera, le jeudi 15 février 2007, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance — consignés, conservés ou archivés, électroniquement ou autrement, relativement aux négociations sur l'assurance automobile entre la province du Nouveau-Brunswick et l'industrie de l'assurance.

Motion 9 — M^{me} Poirier, appuyée par M. Williams, proposera, le jeudi 15 février 2007, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre une liste des noms, des appellations d'emploi, des descriptions de poste et de la rémunération des personnes recrutées par la province depuis le 3 octobre 2006 dans les catégories suivantes : à forfait, à durée déterminée, à titre occasionnel, à temps partiel ou à temps plein.

Motion 10 — M. Stiles, appuyé par M^{me} M^{ac}Alpine-Stiles, proposera, le jeudi 15 février 2007, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents — y compris la correspondance — consignés, conservés ou archivés, électroniquement ou autrement, relativement aux résultats de l'étude et à l'établissement des coûts ayant trait à la restauration de la rivière Petitcodiac, que prévoit le gouvernement, ainsi qu'a l'impact sur l'environnement d'une telle restauration.

Motion 11 — M. Robichaud, appuyé par M. MacDonald, proposera, le jeudi 15 février 2007, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les détails des projets de comté attribués à chaque district du ministère des Transports pour l'année financière en cours depuis le 1er avril 2006 et depuis le 1er janvier 2007, y compris une liste des projets précis prévus, achevés, en cours, retardés ou annulés.

Motion 12 — M. Robichaud, appuyé par M. Huntjens, proposera, le jeudi 15 février 2007, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les renseignements détaillés — y compris les dossiers de vol, la destination finale, la durée du séjour, les escales imprévues et les occupants — consignés, conservés ou archivés, électroniquement ou autrement, relativement à l'exploitation et à l'utilisation depuis le 3 octobre 2006 de l'avion loué par la province.

Motion 13 — M. Robichaud, appuyé par M. C. LeBlanc, proposera, le jeudi 15 février 2007, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les renseignements détaillés — y compris les dossiers de vol, les renseignements, la destination finale, la durée du séjour, les escales imprévues et la liste des occupants — consignés, conservés ou archivés, électroniquement ou autrement, relatifs à l'exploitation et à l'usage de tout avion nolisé ou de tout aéronef utilisés par des ministres, le premier ministre, des employés de la province ou des parlementaires depuis le 3 octobre 2006.

Motion 14 — M. Olscamp, appuyé par M. Alward, proposera, le jeudi 15 février 2007, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre une liste des noms, des descriptions de poste, des appellations d'emploi et des ministères des personnes dont l'emploi a cessé, dont le poste occasionnel a pris fin ou dont le contrat n'a pas été renouvelé avec la province du Nouveau-Brunswick depuis le 3 octobre 2006.

Motion 15 — M. Robichaud, appuyé par M. Northrup, proposera, le mardi 20 février 2007, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre une liste de la flotte des véhicules achetés ou loués pour ou par les ministres, sous-ministres ou chefs de cabinet depuis le 3 octobre 2006, y compris l'année, la marque, le modèle, le prix de l'achat ou de la location, le genre de carburant utilisé, et le nom du ministre, sous-ministre et chef de cabinet pour chaque véhicule.

Motion 16 — M. Williams, appuyé par M. MacDonald, proposera, le mardi 20 février 2007, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre toute information en possession du gouvernement par rapport au Groupe de travail sur l'autosuffisance, notamment : mandat, attributions, budget, composition, personnel, salaires, documentation, documentation d'information et études ou rapports liés à l'établissement du groupe de travail.

Motion 17 — M. Northrup, appuyé par M. Holder, proposera, le jeudi 15 février 2007, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les renseignements entre les mains du gouvernement relativement à l'énergie vendue à l'État du Maine par Énergie NB au cours des cinq dernières années, notamment les attributions, le coût, les revenus, la documentation générale et les documents d'information.

Motion 18 — M^{me} Dubé, appuyée par M. Mockler, proposera, le mardi 20 février 2007, qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre toute information en possession du gouvernement par rapport à la Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick, notamment : mandat, attributions, budget, composition, personnel, salaires, documentation et études ou rapports liés à l'établissement de la commission.

RÉUNION DE COMITÉS

Le Comité d'administration de l'Assemblée législative se réunira le jeudi 15 février 2007 à 11 heures dans la salle de conférence du président, dans le sous-sol de l'édifice de l'Assemblée législative.

Loredana Catalli Sonier,
greffière de l'Assemblée législative